

Province de Québec
MRC du Fjord-du-Saguenay
Municipalité Saint-Charles-de-Bourget

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget du mardi **2 avril 2024 à 19 h 30**, au Centre communautaire de Saint-Charles-de-Bourget, à laquelle étaient présents :

M.	Bernard St-Gelais	Maire
M.	Marc Lavoie, conseiller	Siège 1
M.	Michel Néron, conseiller	Siège 2
M.	Jacques Gauthier, conseiller	Siège 3
M ^{me}	Janye Tremblay, conseillère	Siège 4

Mme Myrienne Bouchard, greffière-trésorière

Absences motivées :

M ^{me}	Sophie Tremblay, conseillère	Siège 5
M ^{me}	Sylvie Brassard, conseillère	Siège 6

À 19 h 30, Monsieur le Maire préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

Citoyens présents à la séance : 7

ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR
2. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2024
3. APPROBATION DES COMPTES
4. RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS COMITÉS
5. CORRESPONDANCE
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE FNX-INNOV-ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE – PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE-CASERNE-CPE
 - 6.2 APPROBATION DU BUDGET AJUSTÉ POUR 2024 – TRANSPORTS ADAPTÉS SAGUENAY-NORD
 - 6.3 RÉOLUTION D'APPUI AU TRANSPORTS ADAPTÉS SAGUENAY-NORD POUR L'OBTENTION DE SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE AFIN D'ASSURER LA PÉRENNITÉ DE CE SERVICE
7. VOIRIE
 - 7.1 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE – PROJET DE RÉFECTION MAJEURE – RECONSTRUCTION DU PONCEAU RUISSEAU LUDGER-HARVEY
 - 7.2 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT N°1 DE LES ENTREPRISES ROSARIO MARTEL INC. – PROJET DE RÉFECTION MAJEURE – RECONSTRUCTION DU PONCEAU RUISSEAU LUDGER-HARVEY – PROGRAMME PAVL

- 7.3 DÉNEIGEMENT DES CHEMINS DE TOLÉRANCE – DEUXIÈME VERSEMENT
- 7.4 DÉNEIGEMENT DES CHEMINS DE TOLÉRANCE – TROISIÈME VERSEMENT
- 7.5 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE VER-MAC INC. POUR L'ACHAT DE FEUX DE CHANTIER
- 8. URBANISME
 - 8.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT N°411.23 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX ;
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE – PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
 - 9.2 AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU SOUS-VOLET 1.1 ÉTUDES PRÉLÉMINAIRES ET PLANS ET DEVIS DU PRIMEAU 2023 – DOSSIER N°2034067
 - 9.3 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION D'ÉLECTRICITÉ T.B. POUR L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR AU POSTE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE – PROJET TECQ 2019-2023
- 10 SÉCURITÉ PUBLIQUE / CIVILE
 - 10.1 AUTORISATION D'ACHAT D'APPAREILS RESPIRATOIRES (APRIA) USAGÉS
- 11. INVITATIONS / DEMANDE DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES
 - 11.1 RENOUVELLEMENT ADHÉSION – SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY
 - 11.2 ~~DEMANDE D'APPUI DU CENTRE DE SERVICES DU MIEUX-VIVRE – PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS) AUPRÈS DE LA MRC DU FJORD DU SAGUENAY~~
 - 11.3 DEMANDE D'APPUI DU COMITÉ DES LOISIRS - PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME DE DONNS ET COMMANDITES DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – LA PETITE TROTTE DES COULEURS
 - 11.4 DEMANDE D'APPUI DU COMITÉ DES LOISIRS - PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS) AUPRÈS DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – SPECTACLE BIG SHINY SHOW
- 12. AFFAIRES NOUVELLES
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION N°184.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Janye Tremblay
APPUYÉ PAR : M. Marc Lavoie

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte l'ordre du jour de la présente séance en y retirant le point suivant:

Retrait: 11.2 DEMANDE D'APPUI DU CENTRE DE SERVICES DU MIEUX-VIVRE – PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS) AUPRÈS DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

2. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2024
RÉSOLUTION N°185.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M Jacques Gauthier
APPUYÉ PAR : M. Michel Néron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE d'exempter la Greffière-trésorière de la lecture du procès-verbal du 4 mars 2024;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 mars 2024 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil, dans les délais prévus par la *Loi*, soit par la présente adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

3. APPROBATION DES COMPTES
RÉSOLUTION N°186.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M. Michel Néron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE les comptes à payer du mois de mars 2024, au montant de 538 593,73 \$, ainsi que les comptes payés d'avance au montant de 25 842,36 \$ totalisant la somme de 564 436,09 \$ soient acceptés et que la greffière-trésorière soit autorisée à en faire le paiement;

QUE les versements des salaires nets du 25 février 2024 au 23 mars 2024 soient acceptés au montant de 25 740,78 \$;

QUE les élus confirment avoir reçu l'état des activités financières détaillé du mois de mars 2024 pour un meilleur suivi des dépenses.

4. RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS COMITÉS

M. Marc Lavoie a fait mention des prochaines activités du Comité des loisirs soient:

- La vente de garage qui aura lieu le samedi 4 mai
- La Ptte trotte des couleurs qui aura lieu le samedi 25 mai 2024

5. CORRESPONDANCE

Lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Transfert ponctuel aux municipalités de 15 000 habitants et moins – un montant de 3 173 \$ sera déposé dans le compte de la Municipalité;

Lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Campagne d'affichage pour rappeler l'importance d'un climat civil et respectueux dans les municipalités du Québec;

La correspondance est déposée aux archives de la Municipalité pour consultation publique

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE FNX-INNOV-ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE – PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE-CASERNE-CPE **RÉSOLUTION N°187.24**

IL EST PROPOSÉ PAR :

APPUYÉ PAR :

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte la demande de paiement de la facture n°423950 en date du 26 janvier 2024 de l'entreprise FNX-INNOV INC. pour le projet d'agrandissement de l'Hôtel de Ville-Caserne-CPE;

QUE la somme de 22 270.00 \$ plus taxes soit acceptée;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à procéder au paiement de ladite demande.

6.2 APPROBATION DU BUDGET AJUSTÉ POUR 2024 – TRANSPORTS ADAPTÉS SAGUENAY-NORD **RÉSOLUTION N°188.24**

ATTENDU QUE Transports adaptés Saguenay-Nord a présenté son budget ajusté pour 2024 pour approbation;

ATTENDU QUE celui-ci se chiffre globalement à 160 704.41 \$ relativement à la participation des municipalités concernées;

ATTENDU QUE ce budget doit être entériné par les municipalités;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR M^{me} Janye Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

DE confirmer la participation financière ainsi que le mandat à l'organisme délégué : Transports Adaptés Saguenay-Nord;

QUE la Municipalité de Saint-Ambroise soit désignée comme étant l'organisme mandataire;

- D' accepter les prévisions budgétaires ajustées pour 2024 de Transports Adaptés Saguenay-Nord tel que soumis le 28 février 2024;
- D' accepter la tarification exigée et ses modifications telle que soumise dans les prévisions budgétaires 2024;
- DE confirmer la contribution de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget au montant de 7 844.54 \$;
- D' autorisé la Directrice générale et greffière-trésorière à procéder aux paiements selon la cédule transmise par l'organisme, le tout à l'intérieur du budget 2024.

6.3 RÉSOLUTION D'APPUI AU TRANSPORTS ADAPTÉS SAGUENAY-NORD POUR L'OBTENTION DE SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE AFIN D'ASSURER LA PÉRENNITÉ DE CE SERVICE
RÉSOLUTION N°189.24

CONSIDÉRANT QUE le transport adapté est une composante importante pour la participation des personnes handicapées du secteur MRC-DU-FJORD-DU-SAGUENAY;

CONSIDÉRANT QUE le programme de subvention actuel au transport adapté ne permet plus de répondre aux besoins en matière de transport des personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif dudit programme est de permettre d'assurer la mobilité des personnes handicapées du Québec pour que celles-ci puissent avoir accès aux activités de leur communauté et ainsi favoriser leur participation sociale;

CONSIDÉRANT QUE l'annonce de la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, Mme Geneviève Guibault, de mettre en place un comité consultatif sur le transport des personnes en situation de handicap, dont l'un des principaux thèmes abordés et le financement;

À CES CAUSES,

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Janye Tremblay
 APPUYÉ PAR M. Marc Lavoie

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

- D' appuyer la Municipalité de Saint-Ambroise, mandataire pour le service du Transport Adapté Secteur-Nord qui fait face un déficit des produits sur les charges au 31-12-2023 de 82 486 \$ et de 41 183 \$ au 31-12-2022, afin d'obtenir une subvention supplémentaire pour les services de transport adapté qui sont essentiels au maintien de l'autonomie des personnes en situation de handicap et contribuent à favoriser leur participation active à la communauté, notamment en leur permettant d'accéder à leur travail, à divers services et à leurs activités
- DE bonifier le financement du Transport Adapté Secteur-Nord afin d'assurer la pérennité de ce service.

7. VOIRIE MUNICIPALE

7.1 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE – PROJET DE RÉFECTION MAJEURE – RECONSTRUCTION DU PONCEAU RUISSEAU LUDGER-HARVEY **RÉSOLUTION N° 190.24**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M. Michel Néron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles de Bourget accepte la demande de paiement de la facture No1884845 en date du 26 mars 2024 de Stantec Experts-conseils ltée, pour le projet de reconstruction du ponceau ruisseau Ludger-Harvey;

QUE la somme de 8 754.46 \$ plus taxes soit acceptée;

QUE la Municipalité de Saint-Charles de Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à procéder au paiement de ladite demande.

7.2 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT N°1 DE LES ENTREPRISES ROSARIO MARTEL INC. – PROJET DE RÉFECTION MAJEURE – RECONSTRUCTION DU PONCEAU RUISSEAU LUDGER-HARVEY – PROGRAMME PAVL **RÉSOLUTION N° 191.24**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M Jacques Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles de Bourget accepte la demande de paiement no1 de Les Entreprises Rosario Martel Inc., pour l'exécution des travaux de reconstruction tel que recommandé par M. Maxime Mailloux, ingénieur pour la firme Stantec Experts-conseils ltée, le tout en date du 27 mars 2024;

QUE le décompte se lit comme suit :

Travaux contractuels exécutés en date du 27 mars 2024 :	324 706.36 \$
Supplément avis de changement (AC-01 à AC-03)	12 519.85 \$
Retenue de 5% :	(16 861.31) \$
Total du présent décompte excluant les taxes :	320 364.90 \$

QUE la Municipalité de Saint-Charles de Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à procéder au paiement de ladite demande.

7.3 DÉNEIGEMENT DES CHEMINS DE TOLÉRANCE – DEUXIÈME VERSEMENT **RÉSOLUTION N°192.24**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M^{me} Janye Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget procède au deuxième versement du contrat de déneigement 2023-2024 à Monsieur Rémi Néron au montant de 15 948,95 \$ taxes incluses;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière, pour et au nom de la Municipalité, à procéder au versement de ladite somme.

7.4 DÉNEIGEMENT DES CHEMINS DE TOLÉRANCE – TROISIÈME VERSEMENT
RÉSOLUTION N°193.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M^{me} Janye Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget procède au troisième versement du contrat de déneigement 2023-2024 à Monsieur Rémi Néron au montant de 15 948,95 \$ taxes incluses;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière, pour et au nom de la Municipalité, à procéder au versement de ladite somme.

7.5 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE VER-MAC INC. POUR L'ACHAT DE FEUX DE CHANTIER
RÉSOLUTION N°194.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M Jacques Gauthier
APPUYÉ PAR : M. Michel Néron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte la proposition de Ver-Mac Inc. pour l'achat de feux de chantier, le tout selon les termes et conditions de l'offre déposée datée du 12 mars 2024;

QUE le montant de 10 900.00 \$ plus taxes applicables soit accepté;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document relatif au dossier;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la direction générale à approprier, à même le fonds de roulement, la somme de 11 445.00 \$ (taxes nettes) afin de subvenir au financement de la dépense.

8. URBANISME

8.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT N°411.23 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX
RÉSOLUTION N°195.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M. Jacques Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte le règlement n°411.23, concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la la Directrice générale et greffière-trésorière ainsi que M. Bernard St-Gelais, Maire, à signer tout document relatif au dossier.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE – PROJET D’ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

RÉSOLUTION N° 196.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Néron

APPUYÉ PAR : M. Marc Lavoie

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte la demande de paiement de la facture N°1881306 en date du 14 mars 2024 de Stantec Experts-conseils ltée, pour le projet d’assainissement des eaux usées;

QUE la somme de 4 500.00 \$ plus taxes soit acceptée;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à procéder au paiement de ladite demande.

9.2 AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION D’AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU SOUS-VOLET 1.1 ÉTUDES PRÉLÉMINAIRES ET PLANS ET DEVIS DU PRIMEAU 2023 – DOSSIER N°2034067

RÉSOLUTION N° 197.24

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget a pris connaissance de la convention d’aide financière, l’a signée et s’engage à la respecter;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Janye Tremblay

APPUYÉ PAR : M. Jacques Gauthier

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d’application en vigueur, reconnaissant qu’en cas de non-respect de celles-ci, l’aide financière sera résiliée;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise Mme Myrienne Bouchard, Directrice générale et greffière-trésorière ainsi que M. Bernard St-Gelais, Maire, à signer conjointement, pour et au nom de la Municipalité, la convention d’aide financière.

9.3 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION D’ÉLECTRICITÉ T.B. POUR L’INSTALLATION D’UN TRANSFORMATEUR AU POSTE DE PRODUCTION D’EAU POTABLE – PROJET TECQ 2019-2023

RÉSOLUTION N°198.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie

APPUYÉ PAR : M. Michel Néron

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte la proposition d'Électricité T.B. pour l'installation d'un transformateur au poste de production d'eau potable, le tout selon les termes et conditions de l'offre déposée datée du 27 février 2024;

QUE le montant de 8 183.66 \$ plus taxes applicables soit accepté;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document relatif au dossier.

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE / CIVILE

10.1 AUTORISATION D'ACHAT D'APPAREILS RESPIRATOIRES (APRIA) USAGÉS

RÉSOLUTION N°199.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M^{me} Janye Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise l'achat de 4 appareils respiratoires de marque APRIA drager, auprès de M. Ghislain Côté, pour le service incendie, le tout selon la proposition présentée par M. Laval Bergeron, chef incendie.

QUE la somme de 3 200.00 \$ taxes incluses soit acceptée;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à procéder à l'achat.

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la direction générale à approprier, à même la réserve financière incendie, la somme de 3 200.00 \$ afin de subvenir au financement de la dépense.

11. INVITATIONS / DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET ORGANISMES

11.1 RENOUVELLEMENT ADHÉSION – SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

RÉSOLUTION N° 200.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier
APPUYÉ PAR : M. Michel Néron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte le renouvellement de l'adhésion 2024 auprès de la Société historique du Saguenay dont la contribution s'élève à 45.00 \$.

11.2 DEMANDE D'APPUI DU COMITÉ DES LOISIRS - PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME DE DONS ET COMMANDITES DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – LA PETITE TROTTE DES COULEURS

RÉSOLUTION N° 201.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M^{me} Janye Tremblay

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise le Comité des loisirs de Saint-Charles-de-Bourget à présenter une demande au Programme de dons et commandites (enveloppe municipale) de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour son activité *La ptite trotte des couleurs*;

QUE le montant demandé à la MRC est 2 000.00 \$;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise Mme Sandy Boivin-Audet, Agente de développement à signer tout document relatif à ladite demande.

11.3 DEMANDE D'APPUI DU COMITÉ DES LOISIRS - PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS) AUPRÈS DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – SPECTACLE BIG SHINY SHOW
RÉSOLUTION N° 202.24

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté une Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

CONSIDÉRANT QUE la MRC exige une résolution de la municipalité appuyant le dépôt de projet;

CONSIDÉRANT QUE le projet SPECTACLE BIG SHINY SHOW a été présenté à la Municipalité par le Comité des loisirs de Saint-Charles-de-Bourget;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité appuie le projet et la demande d'aide financière au montant de 10 000.00 \$;

À CES CAUSES,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M. Michel Néron

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget appuie la demande d'aide financière du Comité des loisirs pour l'organisation du spectacle BIG SHINY SHOW dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise Mme Sandy Boivin-Audet, Agente de développement à signer tout document relatif à ladite demande.

12. AFFAIRES NOUVELLES

NIL

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19 h 50 et s'est terminée à 20 h 08;

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Janye Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 20 h 08.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée M^{me} Myrienne Bouchard, Directrice générale et greffière-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal lors de la réunion tenue le 2 avril 2024.

M. Bernard St-Gelais
Maire

M^{me} Myrienne Bouchard
Directrice générale et greffière-trésorière